

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 89-264 du 24 Juillet 1989

portant nomination du Camarade Jonas  
GBOGBOHOUNDADA en qualité d'Ambassadeur  
Extraordinaire et Plénipotentiaire de  
la République Populaire du Bénin auprès  
de la République du Sierra-Léone.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le décret N°88-315 du 29 Juillet 1988 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU le décret N°84-506 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisations et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération,
- SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin,
- Le Conseil Exécutif National entendu,

D E C R E T E :

Article 1er..- Le Camarade Jonas GBOGBOHOUNDADA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire du Bénin près la République de Côte-d'Ivoire, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de la République du SIERRA-LEONE.

Article 2..- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

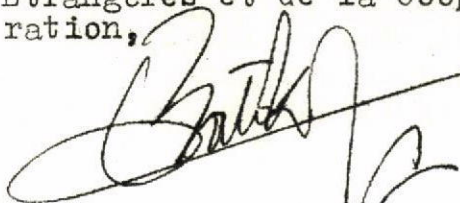
Fait à COTONOU, le 24 Juillet 1989

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

.../...

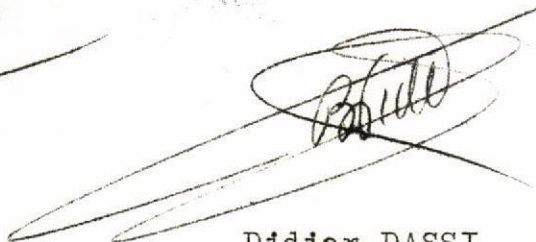
Le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopé-  
ration,



Ousmane BATOKO

Ministre intérimaire

Le Ministre des Finances



Didier DASSI

Ampliatiions : PR 6 SA/CC CP/ANR 4 CPC 2 PPC 1 SGCEN 4 SPD 2 MAEC 4  
MFE 4 Ambassade-Bénin 1 Autres Ministères 14 CEAP 26 Intéressé 1  
DPE au MTAS 2 DLC-DPE-INSAB-BCP 8 DB-DCOF-DSDV-DI-DTCP 10 CEAP 6  
GCONB-DCCT 2 IGE 3 UNB-FASJEP-ENA 3 BN-DAN 2 JORPB 1.-